
CHAPITRE 14

Lexique des définitions et termes techniques

Les définitions données dans ce chapitre sont valables pour cette publication mais des définitions différentes peuvent être utilisées dans d'autres contextes. Ce chapitre est basé sur « A Dictionary of Epidemiology », de J.M. Last, Association Internationale d'Epidémiologie, Oxford University Press, 1983.

A

Accessibilité. La proportion d'une population donnée qui a accès dans une limite raisonnable à un service donné ; peut être mesurée en termes de distance, de temps, de coût ou évaluée en termes de facteurs socio-culturels.

Agent. Facteur dont la présence ou l'absence est essentielle dans la survenue d'une maladie, par exemple micro-organismes, substances chimiques, vitamines et acides aminés essentiels.

Agrégat (ou grappe). Série de cas groupés dans le temps, l'espace ou les deux. Le groupement spatio-temporel des cas lors d'une épidémie indique en général l'existence d'un foyer d'origine lié à un agent infectieux ou à un produit chimique toxique.

Aléatoire, au hasard. Evènement survenant fortuitement et non déterminé par d'autres facteurs.

Arbovirus. Groupe de virus transmis à l'homme par un arthropode vecteur hématophage, comme les moustiques, tiques, phlébotomes. Ce terme est une abréviation de l'anglais «arthropod-borne virus»

Association. Degré de dépendance statistique entre au moins deux variables, qui sont dites associées si on les retrouve ensemble plus souvent que par l'effet du hasard. Des tests statistiques permettent de calculer le degré d'association.

B

Biais. Effet conduisant à une erreur systématique, dans le recueil ou l'interprétation des informations. par exemple, balances sous-évaluant le poids réel ou biais lié à l'observateur dans l'interprétation des réponses dans un questionnaire.

C

Cas. Personne présentant une caractéristique, un comportement ou un état particulier, cas d'une maladie, par exemple. La définition épidémiologique d'un cas n'est pas forcément la même que la définition clinique. Les cas peuvent être subdivisés en possibles, probables et certains selon les critères auxquels ils satisfont.

Chimioprophylaxie. Administration d'un médicament pour prévenir une infection ou pour empêcher qu'elle évolue vers une maladie.

Classe. Observations faites sur une variable, regroupées pour la commodité de l'analyse, par exemple, taux d'hémoglobine classés par intervalles de 1 g/dl, classe d'âge, etc.

Cohorte. Groupe d'individus ayant vécu un événement ou ayant subi une exposition commune (naissance, opération pour fracture de la hanche, fumée du tabac), suivi dans le cadre d'une étude prospective en vue de déterminer l'incidence d'un problème ou d'une maladie en rapport avec l'événement ou l'exposition en question. Les enfants nés durant une même période (semaine, mois, année) peuvent constituer une cohorte, par exemple, pour l'étude de la mortalité infantile.

Confondant. Situation dans laquelle les effets de deux variables sont difficilement séparables l'un de l'autre, par exemple montant des revenus familiaux et aliments disponibles, comme causes de malnutrition.

Contact. Exposition à une source d'infection.

Contagieux. Transmissible.

Corrélation. Mesure qui indique le degré d'association entre au moins deux séries d'observations. La corrélation peut être positive lorsque les deux variables augmentent parallèlement ou négative lorsque l'une augmente quand l'autre diminue.

Couverture. Pourcentage de personnes ou de foyers bénéficiant d'un service donné par rapport à l'ensemble de ceux qui devraient être desservis, par exemple les maisons approvisionnées en eau, les nourrissons vaccinés par trois doses de vaccin DTP. Exemple :

$$\text{couverture obstétricale} = \frac{\text{Nbre d'accouchements suivis par du personnel qualifié}}{\text{Nbre attendu d'accouchements dans la même population pour la même période}} \times 100 (\%)$$

D

Demande en soins de santé. Volonté et/ou capacité à réclamer et utiliser des services de santé. Parfois divisée en demande exprimée ou utilisation effective et demande ou besoin potentiels.

Démographie. Etude des populations, en référence à des facteurs tels que la taille, la structure par âge, la densité, la fécondité, la mortalité, l'accroissement et les variables socio-économiques.

Dénominateur. Le nombre situé sous la barre d'une fraction. Dans le calcul d'un taux, il représente le total de la population soumise au risque.

Dépistage. Identification précoce d'une maladie à l'aide d'examens, de questionnaires ou d'autres méthodes. Voir également Sensibilité, Spécificité et Valeur prédictive.

E

Ecart-type. Mesure de la dispersion ou de la variation d'une série d'observations quantitatives ou mesures de part et d'autre de leur moyenne.

Echantillon. Sous-ensemble sélectionné d'une population. Un échantillon peut être aléatoire ou non aléatoire, représentatif ou non représentatif. En épidémiologie, on cherche à obtenir des échantillons représentatifs de la population dont ils sont issus de façon à n'avoir pas à examiner l'ensemble de la population en question.

Echantillon aléatoire. Echantillon constitué d'unités sélectionnées par tirages au sort. En pratique chaque unité, qu'il s'agisse d'un village, foyer ou personne, devrait avoir, au départ, une chance égale de figurer dans l'échantillon.

Echantillon en grappe. Méthode d'échantillonnage selon laquelle chaque unité sélectionnée est représentée non pas par une personne mais par un groupe de personnes, par exemple villages et foyers.

Echantillon représentatif. Echantillon ressemblant sous tous ses aspects à la population d'origine ou population de référence. Pour s'en assurer, on doit comparer l'échantillon choisi à la population d'origine, en particulier en ce qui concerne des variables importantes comme l'âge et le sexe.

Echelle de mesure. Toutes les valeurs possibles d'une mesure. Les échelles se divisent en quatre types principaux :

- **échelle nominale** ou **nomenclature** : comprend les différentes valeurs d'une variable purement qualitative (groupe ethnique, religion, catégorie socio-professionnelle, etc.).

- **échelle ordinale** ou **de rang** : comprend les différentes valeurs d'une variable qualitative non-mesurable arithmétiquement, mais avec un *ordre de classement indiscutable*, par exemple, en matière d'opinion : *très partisan, assez partisan, sans opinion, opposé, très opposé*.

- **échelle d'intervalle** : comprend toute valeur mesurable, que l'on peut répartir en intervalles de mesures égaux, mais *sans que l'on dispose d'un zéro vrai*. C'est le cas des températures exprimées en degrés centigrades ; on ne peut pas dire que 4 degrés centigrades représente deux fois plus que 2 degrés centigrades.

- **échelle de ratio** : toute échelle où il existe un zéro vrai (taille, poids, âge, etc.) Dans ce cas, on peut établir un rapport entre deux grandeurs, par exemple 150 cm est le double de 75 cm, etc.

Endémique. Présence constante d'une maladie ou d'un agent infectieux dans une population ou une zone géographique donnée. Également utilisé pour une maladie ayant une incidence plus ou moins constante dans une région.

Enquête par entrevue à domicile. Recueil d'informations à partir d'un échantillon représentatif de foyers.

Enquête transversale. Enquête ou étude examinant une population ou un échantillon donné à un moment donné. Les enquêtes transversales fournissent en général des données sur la prévalence mais des enquêtes transversales répétées peuvent servir à estimer l'incidence.

Epidémie. Apparition dans une communauté ou une région de cas d'une maladie ou d'un phénomène semblable excédant largement ce qui est normalement attendu. Pour savoir si il y a excès de cas ou non il est nécessaire de savoir quelle était l'incidence habituelle dans la même région.

Epidémiologie. Etude de la distribution et des déterminants des problèmes de santé et des maladies dans les populations et de son application à la prévention et à la lutte contre les maladies et problèmes de santé.

Eradication. Arrêt de toute transmission d'une infection par extermination de l'agent infectieux ; par exemple, la variole a été éradiquée sur le plan mondial et le paludisme l'a été dans certaines régions.

Erreur due à l'observateur. Variation ou erreur dans une série de mesures, dues à l'inaptitude de tout observateur à mesurer ou identifier un phénomène sans erreur humaine. L'erreur peut être due à un défaut d'observation, une mauvaise technique, une lecture ou un enregistrement incorrect ou une interprétation subjective des réponses à une question.

Espérance de vie. Nombre moyen d'années qu'un individu peut s'attendre à vivre si la courbe de mortalité actuelle se maintient. L'espérance de vie à la naissance est le nombre moyen d'années qu'un nouveau-né peut normalement vivre dans les conditions actuelles. Comme beaucoup de décès dans les pays en développement surviennent durant la petite enfance, l'espérance de vie moyenne est beaucoup plus faible dans ces pays que dans les pays développés, ce qui ne signifie pas que la plupart des adultes meurent jeunes.

Essai contrôlé « randomisé ». Expérience consistant à répartir au hasard des personnes dans plusieurs groupes de traitement ou d'intervention et dans un groupe témoin. Les résultats sont évalués en recherchant une différence non due au hasard entre ces groupes. Ces essais sont le moyen le plus rigoureux et le plus scientifique de tester l'efficacité de nouvelles interventions.

Etude cas-témoin. Etude épidémiologique analytique permettant de comparer les cas d'une affection donnée avec des sujets témoins non atteints de cette maladie, en étudiant la fréquence des facteurs associés dans les deux groupes. Parfois aussi appelée étude rétrospective. Souvent utilisée pour tester une hypothèse étiologique, par exemple, le lien entre le cancer du poumon et la fumée de cigarettes.

Etude d'observation. Enquête ou recherche consistant à observer des sujets sans intervention.

Etude ou enquête de prévalence. Voir enquête transversale.

Etude prospective. Etude longitudinale portant sur une cohorte, généralement destinée à établir l'incidence d'une maladie ou d'un phénomène donné dans un groupe de sujet exposé à tel ou tel facteur

(fumée du tabac...) par comparaison à un groupe de sujets non exposés.

Etude rétrospective. Voir étude cas-témoin.

Evaluation. Processus tendant à déterminer aussi systématiquement et objectivement que possible la pertinence, l'efficacité et l'impact des activités et des programmes par rapport à leurs objectifs. Une évaluation porte souvent, séparément, sur les entrées (d'informations), les processus, les résultats et l'impact.

Exactitude. Degré auquel une valeur mesurée représente la valeur véritable de la variable mesurée. Voir Reproductibilité et Validité.

F

Facteur de risque. Terme utilisé de deux façons différentes au moins : 1) attribut, variable ou exposition augmentant la probabilité qu'un évènement spécifique, une maladie par exemple, survienne. Ces facteurs ne sont pas nécessairement causals (également appelés marqueurs de risque.). Dans le cas contraire, 2) attribut, variable ou exposition qui augmente réellement la fréquence d'apparition d'un évènement donné, de ce fait considéré comme causal (également appelés déterminants).

Faux négatif. Résultat faussement négatif d'un examen de dépistage.

Faux positif. Résultat faussement positif d'un examen de dépistage.

G

Grappe (ou agrégat). Voir Agrégat et Echantillon en grappe.

Groupe témoin. Groupe constitué de personnes qui n'ont pas une maladie donnée ou qui n'ont pas été exposées à la maladie, à l'intervention, à la technique ou à toute autre variable étudiée et dont on compare les sujets avec ceux de l'étude. Voir également Etude cas-témoin et Etude prospective.

H

Holoendémique. Maladie pratiquement universelle dans la population, se manifestant dans l'enfance et conduisant souvent à un état d'équilibre et une fréquence moindre des symptômes chez l'adulte, par exemple le paludisme dans certaines communautés, en particulier en Afrique.

Hôte. Personne ou animal infecté dans des conditions naturelles. Personne ou animal hébergeant un micro-organisme, généralement un parasite. De nombreux micro-organismes et parasites peuvent avoir plusieurs hôtes différents.

Hyperendémique. Maladie constamment présente avec une forte incidence (ou prévalence) et affectant tous les groupes d'âge.

I

Immunité collective. Résistance d'un groupe ou d'une communauté à l'invasion et à la propagation d'un agent infectieux, due à une résistance à l'infection d'une forte proportion des individus du groupe. L'immunité collective a pour conséquence une très faible probabilité que la maladie se transmette d'une personne infectée à une personne sensible en raison de la forte proportion d'individus non sensibles.

Incidence. Nombre de nouveaux cas, évènements ou consultations survenant dans une population définie, pendant une période donnée.

Indicateur de santé. Élément qui reflète l'état de santé des personnes dans une population donnée, par exemple, le taux de mortalité infantile, la proportion d'enfants de faible poids de naissance, etc.

Infection transmise par voie aérienne. Transmission d'un agent infectieux par des particules ou gouttelettes en suspension dans l'air, par exemple, rougeole, coqueluche, diphtérie, méningite.

L

Lutte. Toute mesure visant à diminuer l'incidence des cas ou à réduire par le traitement la proportion de cas et en particulier de cas graves à un niveau acceptable, de sorte que la maladie ne constitue plus un problème majeur de santé publique.

M

Maladie à déclaration obligatoire. Maladie qui par obligation légale doit être déclarée aux autorités sanitaires.

Médiane. Valeur centrale dans une série de mesures, de part et d'autre de laquelle se situent la moitié des mesures.

Mode. Valeur la plus fréquente dans une série d'observations.

Morbidité. Toute déviation par rapport à l'état de bonne santé. La morbidité peut s'exprimer en termes de personnes malades et/ou d'épisodes de maladies.

Moyenne arithmétique. Est calculée en additionnant toutes les mesures individuelles dans un groupe et en divisant le résultat par le nombre de mesures obtenues dans le groupe.

N

Non-répondeurs. Membres d'un échantillon étudié n'ayant pas répondu ou pris part à l'étude quelqu'en soit la raison. Les répondeurs peuvent différer des non-répondeurs et un taux élevé de non-réponses peut constituer un biais important.

Numérateur. Chiffre situé au-dessus de la barre d'une fraction. Dans un taux, le numérateur représente le nombre de personnes porteuses de l'attribut ou victimes de l'événement étudié.

P

P. La lettre P suivie du symbole <, pour inférieur à, et des nombres tels que 0,05, 0,01, 0,001 exprime la probabilité pour que l'association observée ne soit pas le simple fait du hasard. Le chiffre 0,05 signifie qu'il n'y a qu'une chance sur 20 de se tromper en affirmant que l'observation n'est pas due au hasard, alors que 0,01 signifie 1 chance sur 100. Une association est en général considérée comme statistiquement significative pour $P < 0,05$.

Pandémie. Epidémie survenant dans une région très étendue.

Pathogénèse. Mécanisme par lequel un agent étiologique détermine une maladie. L'étiologie d'une maladie est constituée par les causes qui ont déclenché le processus pathogénétique et c'est le contrôle de ces causes qui permet la prévention des nouveaux cas.

Période d'incubation. Intervalle de temps entre l'invasion d'un hôte sensible par un agent infectieux et l'apparition du premier symptôme de la maladie.

Période de transmission. Période pendant laquelle un agent infectieux peut être transmis d'une personne infectée à une autre personne sensible, ou de l'animal à l'homme et vice versa.

Poids de naissance. Poids mesuré à la naissance. Les enfants dits de faible poids à la naissance pèsent moins de 2 500 grammes et le pourcentage de ces enfants est souvent utilisé comme mesure globale de l'état de santé.

Population. Habitants d'une région ou d'un pays. Dans un échantillon, la population peut être représentée par les unités sur la base desquelles l'échantillon est tiré, pas forcément l'ensemble de la population. Le terme population est souvent utilisé pour désigner des sous-groupes particuliers, comme les groupes prioritaires ou à haut risque.

Porteur. Personne ou animal porteur d'un agent infectieux spécifique sans manifestations cliniques et qui est une source possible de transmission de l'infection.

Prévalence. Fréquence d'une certaine caractéristique (maladie, etc.) dans une population donnée à un moment donné.

Prévention. Mesures visant à promouvoir et maintenir la santé par des interventions comme l'amélioration de l'état nutritionnel, la vaccination, l'approvisionnement en eau et l'évacuation des excréta (prévention *primaire*). La prévention *secondaire* comprend des mesures visant à la détection précoce des maladies et des infections, alors que la prévention *tertiaire* vise à améliorer l'évolution d'une affection déclarée.

Pyramide de population. Représentation graphique de la composition par âge et sexe d'une population. Une pyramide avec une large base, un sommet étroit et des côtés très inclinés est typique de nombreux pays en développement. Cette forme est due à une forte fécondité et à une forte mortalité chez les enfants.

R

Randomisation, tirage aléatoire ou au hasard. Séparation ou répartition au hasard d'individus en au moins deux groupes. La randomisation sert à constituer deux groupes ou plus dans lesquels les variables sont réparties au hasard entre les groupes.

Recensement. Décompte de l'ensemble de la population comportant en général des détails sur le lieu de résidence, le sexe, l'âge, la profession, l'ethnie, l'état civil, la naissance et le lien avec le chef de famille. Un recensement *de facto* ne compte que les personnes présentes lors du dénombrement, tandis qu'un recensement *de jure* enregistre toutes les personnes d'après leur lieu normal de résidence, au moment du recensement.

Reproductibilité. Capacité d'un examen, d'une mesure à donner des résultats identiques, ou très proches, chaque fois qu'il est répété. Précision est un autre terme fréquemment utilisé. Voir Exactitude et Validité.

Réservoir d'infection. Habitat naturel d'un agent infectieux où il vit et/ou se multiplie, il peut s'agir d'une personne, d'un animal, d'un arthropode, d'une plante, du sol etc.

Risque. Probabilité pour qu'un évènement survienne, par exemple, qu'un individu soit malade ou meure à un moment ou un âge donné. Ce terme s'applique d'habitude aux évènements défavorables.

Risque relatif. Rapport entre le risque de décès ou de maladie dans une population exposée à un certain risque par rapport à une population non exposée.

S

Santé. Etat de bien-être physique, mental et social et non seulement absence de maladie ou infirmité (définition OMS ; plus de 100 autres définitions disponibles.).

Sensibilité. Aptitude d'un examen de dépistage à ne pas engendrer de faux négatifs (voir ce terme à l'annexe 5, p. 179).

Séroépidémiologie. Utilisation de tests sérologiques, en particulier du dosage des anticorps pour détecter les infections et étudier leur mode de transmission.

Sous-déclaration. Insuffisances dans le décompte ou l'identification de tous les cas ou évènements fournissant un numérateur plus petit qu'en réalité. Cela conduit à une sous-estimation de la fréquence par rapport à sa valeur réelle.

Signification statistique. Voir P.

Spécificité. Aptitude d'un examen de dépistage à ne pas engendrer de faux positifs (voir ce terme à l'annexe 5, p. 179).

Sporadique. Maladie ou évènement survenant rarement et irrégulièrement. Le terme s'applique habituellement à certaines maladies transmissibles.

Standardisation. Application de méthodes statistiques pour « homogénéiser » deux populations ou plus pour des différences existant entre

elles, en particulier par rapport à la structure par âge et sexe, afin de rendre ces populations comparables (voir annexe 6, p. 183).

Statistiques démographiques. Information classifiée systématiquement basée sur l'enregistrement des naissances, mariages, divorces et décès.

Statut socio-économique. Classification descriptive du niveau social d'une personne, selon des critères tels que le revenu, le niveau d'éducation, la profession et le lieu de résidence. Les attitudes vis-à-vis de la santé et l'état de santé sont souvent étroitement liés au statut socio-économique.

La classification suivante est similaire à celle utilisée par le registre général du Royaume Uni :

Groupe social	Qualité professionnelle
I	supérieure
II	intermédiaire
III N	technique
III M	manuelle
IV	semi-qualifiée
V	non qualifiée

Cette classification est utilisable dans les sociétés industrialisées mais est beaucoup moins utile dans les pays en développement.

Surveillance épidémiologique. Enregistrement exhaustif ou par sondage permanent (sentinelles) des cas de certaines maladies d'intérêt particulier (par exemple, celles à potentiel épidémique), des mouvements démographiques et de certains éléments relatifs à l'environnement.

Système d'information sanitaire. Ensemble de statistiques sanitaires d'origine diverse permettant d'obtenir des informations sur l'état de santé, les soins médicaux, la prestation de services, le recours à ces services et leur impact sur la santé.

T

Taux d'accroissement. Généralement taux d'accroissement naturel d'une population. En l'absence des effets des migrations, il est calculé comme le taux brut de natalité moins le taux brut de mortalité.

Taux d'attaque. Incidence des nouveaux cas au cours d'une épidémie. Le taux d'attaque secondaire est basé sur le nombre de nouveaux cas parmi les contacts des cas primaires survenant dans un délai correspondant à la période d'incubation de la maladie. Le dénominateur est le nombre total de personnes exposées à des cas (« contacts ») pendant la même période.

Taux de fécondité. Voir Taux général de fécondité.

Taux de létalité. Pourcentage de personnes ayant contracté une maladie et qui en meurent. Ce taux est surtout utilisé pour les maladies transmissibles.

$$\text{Taux de létalité (\%)} = \frac{\text{Nbre de décès dus à telle maladie au cours de telle période}}{\text{Nbre de cas diagnostiqués pendant la même période}} \times 100$$

Taux de mortalité. Taux exprimant la proportion de la population décédée d'une cause quelconque au cours d'une période déterminée. Le taux peut être rapporté à une cause de décès particulière ou à un groupe de causes. Il peut aussi être calculé par sexe et par groupe d'âge donnant ainsi le taux de mortalité spécifique par sexe et âge ou pour une maladie donnée.

$$\text{Taux brut de mortalité (\%)} = \frac{\text{Nbre de décès en un an}}{\text{Population totale moyenne au milieu de la même année}} \times 1000 \text{ (1)}$$

Taux de mortalité infantile. Décès survenant chez les enfants de moins de un an comparés aux naissances vivantes durant la même année.

$$\text{Taux de mortalité infantile (\%)} = \frac{\text{Nbre de décès chez les enfants de moins de un an en un an}}{\text{Nbre de naissances vivantes la même année}} \times 1000 \text{ (1)}$$

Taux de mortalité maternelle. Décès de femmes pour causes associées à la grossesse. Le décès maternel est le décès d'une femme pendant sa grossesse ou jusqu'à 42 jours après, sans préjuger de la durée et du type de grossesse, dont la cause est liée à la grossesse ou aggravée par elle, ou à sa surveillance, mais n'est ni fortuite ni accidentelle. Certains pays ont prolongé la période de 42 jours jusqu'à un an.

Les décès maternels sont divisés en (a) causes obstétricales directes et (b) causes obstétricales indirectes résultant d'une maladie préexistante à la grossesse ou d'une maladie apparue pendant la grossesse et n'ayant pas de cause obstétricale directe. Le décès accidentel d'une femme enceinte (par exemple, accident de la circulation) n'est pas considéré comme décès maternel.

$$\text{Taux de mortalité maternelle (\%)} = \frac{\text{Nbre de décès maternels dans une région donnée en un an}}{\text{Nbre de naissances vivantes dans la population, dans la même région, la même année}} \times 1000 \text{ (1)}$$

Taux de mortalité néonatale. Nombre de décès survenant chez les enfants de moins de 28 jours, pendant une période donnée, en général un an, pour 1000 naissances vivantes pendant la même période.

(1) Selon la valeur assignée à ce facteur, tous les taux peuvent être exprimés en % ; ‰ ; ‰‰

Taux de mortalité périnatale. La définition officielle est la suivante :

$$\text{Taux de mortalité périnatale (\%)} = \frac{\text{Décès à plus de 28 semaines de gestation} + \text{décès post-natals durant la première semaine de vie}}{\text{Naissances vivantes + mort-nés dans la même population pour la même période}} \times 1\,000 \quad (1)$$

Cependant la définition acceptée par de nombreux pays ne possédant pas de statistiques précises ne tient pas compte des morts-nés dans le dénominateur. La mortalité périnatale est un bon indicateur de la qualité des soins prénatals et obstétricaux et est exprimée d'habitude pour 1000 naissances par an.

Taux de natalité. Taux brut basé sur le nombre de naissances vivantes dans une population au cours d'une période déterminée.

$$\text{Taux de natalité} = \frac{\text{Nbre de naissances dans la région en un an}}{\text{Population totale dans la région au milieu de la même année}} \times 1000 \quad (1)$$

Taux de prévalence. Nombre total de cas ou d'une certaine caractéristique à un moment donné divisé par la population totale au même moment. Les taux de prévalence sont surtout utilisés pour les caractéristiques permanentes (trait drépanocytaire, cécité) ou les maladies de longue durée moyenne.

Taux de réponse. Nombre d'interrogatoires ou d'examens effectivement réalisés divisé par le total de ceux qui auraient dû être réalisés, exprimé en pourcentage. Un fort taux de non-réponses peut être une importante source de biais.

Taux d'incidence. Fréquence d'apparition de nouveaux cas ou événements survenant dans une communauté définie au cours d'une période donnée.

$$\text{Taux d'incidence (\%)} = \frac{\text{Nbre de nouveaux cas ou événements diagnostiqués dans la population en un an}}{\text{Population totale soumise au risque dans la même région et la même année}} \times 1\,000 \quad (1)$$

Taux général de fécondité. Similaire au taux brut de natalité, excepté que le dénominateur ne comprend que les femmes en âge de procréer, par définition 15-44 ans.

$$\text{Taux général de fécondité (\%)} = \frac{\text{Nbre de naissances vivantes dans la région en un an}}{\text{Population moyenne des femmes âgée de 15-44 ans dans la même région et la même année}} \times 1\,000 \quad (1)$$

Taux par âge. Taux spécifique pour un groupe d'âge dont le numérateur et le dénominateur correspondent à l'effectif ce groupe d'âge.
Exemple :

$$\text{Taux de mortalité des enfants de 1-4 ans (\%)} = \frac{\text{Nbre de décès chez les enfants de 1-4 ans en un an dans la région}}{\text{Population totale moyenne âgée de 1-4 ans la même année, dans la même région}} \times 1\,000 \quad (1)$$

(1) Voir note p. précédente

Tendances. Mouvement général à long terme ou changement dans la fréquence, habituellement orienté à la hausse ou à la baisse.

Traitement des données. Arrangement des données brutes sous une forme appropriée à l'analyse à l'aide de programmes informatiques ou statistiques.

Transmission de l'infection. Tout mécanisme par lequel un agent infectieux se propage dans l'environnement et de personne à personne. Les voies principales de transmissions sont : par contact direct, par le placenta, par l'intermédiaire d'objets, par des vecteurs, par l'air.

V

Valeur prédictive. Probabilité pour qu'une personne ayant un examen de dépistage positif (ou négatif) soit effectivement atteinte de la maladie ou pour qu'un sujet ayant un examen négatif en soit effectivement exempt. On les appelle valeurs prédictives positive et négative d'un examen. La valeur prédictive dépend de la sensibilité et de la spécificité de l'examen et de la prévalence de la maladie dépistée. (Voir annexe 5 p. 179).

Validité. Degré auquel un instrument de mesure mesure ou détecte réellement ce qu'il est censé mesurer. Cette notion est particulièrement importante pour les techniques de dépistage. (Voir Exactitude, Reproductibilité et Annexe 5, p. 179).

Variable. Toute caractéristique ou tout attribut qui peut être mesuré.

Virulence. Degré de pathogénicité, ou capacité d'un agent infectieux à déclencher une maladie.

Z

Zone de recrutement. Zone géographique d'où proviennent les personnes fréquentant un service ou une formation sanitaire particulière.

Zoonose. Maladie infectieuse ou transmissible pouvant être transmise d'un animal à l'homme.